

# COMPTE RENDU

## **GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MOBILITES SAINT-LO – 28/06/2023**

Dernière mise à jour du document : 19/07/2023

Présents : Ameylie Bourasseau, Claire Danvy, Cyrielle Dunogent, Christine Dupont, Olivier Maquaire, Sylvie Plaine, Ionut Voicu

### **PRESENTATION DE LA DEMARCHE**

L'université de Caen Normandie élabore actuellement un plan de mobilité regroupant tous les campus. Initialement établi uniquement pour les déplacements des personnels, l'université de Caen Normandie a souhaité intégrer également les déplacements des étudiants. L'objectif principal du plan de mobilité est de réduire l'usage de la voiture individuelle, tout en prenant en compte les différentes contraintes personnelles ou liées à l'environnement de travail/d'étude.

Le projet est piloté par Campus 30, la mission développement durable de l'université. Le plan de mobilité doit être composé d'un état des lieux et d'un plan d'actions chiffré. Pour établir l'état des lieux, l'université s'est basée sur le diagnostic réalisé dans le cadre de la candidature au Label DD&RS, ainsi que sur les travaux réalisés par les étudiants. Ces informations ont été complétées par les résultats d'une enquête sur les habitudes de déplacements à destination des personnels et des étudiants, et diffusée entre le 27 mars et le 8 mai.

L'université a souhaité co-construire le plan d'actions avec les usagers des campus : les étudiants et les personnels. Ainsi, des groupes de travail ont été organisés dans chaque campus, caennais et distants, soit un total de 13 groupes de travail. Conscients de l'absence des étudiants durant cette période de l'année, il est prévu de diffuser une concertation en ligne, durant le mois d'octobre, afin de donner la parole aux personnes n'ayant pu se libérer durant les groupes de travail.

Ce plan de mobilité doit être transmis à l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) concernée.

### **TEMPS D'ECHANGES**

#### **LE COVOITURAGE**

- ➔ Les étudiants pratiquent le covoiturage pour rentrer le week-end, via des plateformes gratuites. Ils partent généralement du campus et s'organisent pour le paiement.
- ➔ La pratique du covoiturage est plus simple pour les étudiants, contrairement aux personnels qui ont plus de contraintes.
- ➔ Le covoiturage au quotidien ne semble pas intéresser les personnels, ni les étudiants.

#### **LES TRANSPORTS EN COMMUN**

- ➔ Le temps d'attente entre chaque bus est de plus de 30 minutes, avec parfois des retards, ce qui est problématiques lorsqu'il y a des correspondances à faire.
- ➔ Le bus A dessert l'IUT mais cette ligne comporte beaucoup d'arrêts, ce qui allongent la durée de trajet.

- Les cours commencent entre 8h00 et 8h30, après le début des cours des collégiens et lycéens, ce qui permet d'avoir de la place dans les transports en commun.
- Les personnes provenant de zones rurales prennent les cars Nomad, mais les cars les emmènent à la gare.
- La liaison entre la gare et l'IUT est compliquée.

## LA PRATIQUE DU VELO

### Les vélos de location ou en libre-service

L'agglomération de Saint-Lô vient de lancer un service de location : Slamvélo, en complément de leur offre Bike Air.

### Les pistes cyclables

- Les pistes actuelles sont discontinues et mal entretenues.
- Les cyclistes doivent partager la route avec les véhicules.
- Il n'y a pas assez d'indications.
- L'amélioration des pistes cyclables restent dans la dynamique imposée par la ville.

### Les espaces de stationnements

Plusieurs remarques ont été faites concernant les espaces de stationnement présents sur le campus :

- Les râteliers présents ne sont pas adaptés pour attacher son vélo de manière sécurisée. L'objectif est de les remplacer, en réfléchissant bien à l'emplacement souhaité.
- L'INSPE rejoindra les locaux de l'IUT en 2027, donc ce n'est pas pertinent de mettre en place des solutions durables.
- Le panneau photovoltaïque présent sur l'abri à vélo en face de l'entrée de l'IUT n'est pas fonctionnel.
- L'abri à vélo situé en face de l'entrée de l'IUT a été installé par la ville et les lycéens fréquentent souvent cet endroit, ce qui est un frein pour beaucoup, de peur de se faire voler le vélo.

Concernant les vols de vélos :

- Il existe deux types de vols de vélos : les opportunistes (= personnes qui viennent avec une cisaille ou autre, de manière ponctuelle, sans forcément avoir une organisation) et les professionnels (= personnes qui viennent avec le matériel nécessaire pour voler en masse, les vols sont souvent prémédités).
- Pour lutter contre les vols opportunistes : avoir un bon antivol et accrocher son vélo par le cadre.
- Les râteliers installés empêchent les usagers d'attacher leur vélo de manière sécurisée (possibilité de n'attacher que la roue), d'où l'intérêt de les remplacer.

### Aménagements et équipements

L'installation de casiers seraient une bonne idée. Un projet a été validé en commission CVEC pour installer des casiers dans tous les campus.

## LA MARCHÉ A PIED

- L'IUT est proche du centre-ville.
- Il existe un parc arboré proche de l'IUT.